



Envoyé en préfecture le 25/09/2026

Reçu en préfecture le 25/09/2026

Publié le

ID : 072-217203868-20260921-26_072-DE



DEL 26-072

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

COMMUNE D'YVRÉ L'ÉVÊQUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

Le 14 septembre 2026

DATE D’AFFICHAGE

Le 14 septembre 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 23

Votants : 27

L’an deux mille vingt-six, le vingt et un septembre à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur JUIGNÉ Mickaël, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mickaël JUIGNÉ, Annie BLONZ, Louis MASSARD, Marie CHEVALIER, Jérôme DELISLE, Gaël PARISOT, Sabine CHÉENNE, Aube Catherine OWCZAREK, Emmanuel RUEZ, Paul DAVOY, Thomas LEROI, Flavie LEPERDRIEL, Mélanie BARDONNAUD, Damien GENTILHOMME, Diane HARICOT, Jean-Philippe GUYON, Damienne FLEURY, Fanny PIRA, Christian POIRIER, Mélanie BOCQUENET, Bertrand MUCHERY, André LE ROUX, Sophie REIGNIER.

EXCUSÉS : Sylvie LAUTRU (pouvoir à Paul DAVOY), Julien LAUTRU (pouvoir à Jérôme DELISLE), Mélanie DÉCOSSE (pouvoir à Mickaël JUIGNÉ), Pierre CASTILLON (pouvoir à Jean-Philippe GUYON)

ABSENTS :

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Objet : Ressources humaines : mise à jour du tableau des emplois

Rapporteur : Marie CHEVALIER

En raison de la charge de travail, et afin d’améliorer les conditions de travail et aménager au lieux temps de travail du service Culture/communication, le poste de chargée de projets communication et évènementiel actuellement fixé à 75% pour un an sera prolongé à compter du 1^{er} octobre 2026 pour une durée d’un an, pour une quotité travaillée de 100%.

Par ailleurs, à la suite de la vacance du poste de comptable et de l’absence de nécessité de pourvoir ce poste, il est proposé de supprimer le poste du tableau des emplois.

Vu l’avis du CST du 11 septembre 2026,

Le conseil municipal décide d’approuver la modification du tableau des emplois de la commune arrêté par la délibération n°24-093 du 17 décembre 2024 comme suit :

DEL 26-072

EMPLOI/ POSTE	Temps de travail hebdomadaire de l'emploi créé en heures		Catégorie hiérarchique			Grade (s) rattaché (s) à cet emploi	Emploi pouvant être pourvu par un contractuel (article 3-3 de la loi du 26/01/1984)		OBSERVATIONS
	Temps complet	Temps non complet	A	B	C		Oui	Non	
Chargée de projets communication et évènementiel	35				x	CE adjoint administratif	x		Poste créé à compter du 01/10/2026 pour 1 an
Comptable	35				x	CE adjoint administratif	x		Poste supprimé à compter du 01/10/2026

VOTANTS : 27

POUR : 27

CONTRE :

0

ABSTENTION : 0

Pour copie certifiée conforme.

Yvré l'Évêque, le 23 septembre 2026

Délibération certifiée exécutoire en raison de sa publicité et de sa transmission en Préfecture ce jour

Secrétaire de séance

Louis MASSARD



Monsieur Le Maire,

Mickaël JUIGNÉ

